

République française

Département de Seine-et-Marne

COMMUNE DU MESNIL AMELOT

Séance du 07 juin 2016

Membres en exercice :

15

Date de la convocation: 20/05/2016

L'an deux mille seize et le sept juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Alain AUBRY

Présents : 14

Votants: 15

Pour: 15

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Alain AUBRY, Jean-Paul FRANQUET, Catherine SEMPRESZ, Nadine CHAUFFOUR, Florian CARNET, Stéphane GAY, Guy SAUVANET, Mauricette ALLARD, Manuel PINTO DA COSTA, Lucien PORTIER, Germain HERNANDEZ, Elodie POIX, Georges ESOPE, Nathalie BRUGOT

Représentés: Claude PETAVI par Nadine CHAUFFOUR

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Georges ESOPE

Objet: REGLEMENT MEDIATHEQUE - DE_2016_025

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y a lieu de valider le règlement intérieur de la médiathèque.

Il rappelle qu'il est fixé librement par le conseil municipal, qui peut donner des règles propres de fonctionnement interne, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Madame CHAUFFOUR, adjoint, en donne lecture.

Après en avoir discuté, le conseil municipal valide, à l'unanimité, le règlement intérieur de la médiathèque.

Le Maire,


ALAIN AUBRY



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

RF Melun
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/06/2016 077-217702919-20160607-DE_2016_025-DE